



**ADLFI. Archéologie de la France -  
Informations**  
une revue Gallia  
Nouvelle-Aquitaine | 2017

---

**Barzan – Le Fâ**  
Fouille programmée (2017)

**Karine Robin**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/69454>  
ISSN : 2114-0502

**Éditeur**

Ministère de la Culture

**Référence électronique**

Karine Robin, « Barzan – Le Fâ » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 30 mai 2021, consulté le 30 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/69454>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Barzan – Le Fâ

Fouille programmée (2017)

Karine Robin

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Département de la Charente-Maritime

- 1 La poursuite de la campagne de sondages réalisés sur les parcelles situées au sud du sanctuaire du Fâ et des thermes, a permis de préciser le potentiel archéologique reconnu en 2016.
- 2 Un des apports majeurs de cette campagne confirme l'identification de la conservation des niveaux protohistoriques de La Tène A à La Tène C2/D2 correspondant aux horizons 1 et 2 identifiés sous le sanctuaire du Fâ en 2007. La présence de ces niveaux permet d'estimer une surface équivalente à 5 ha (280 m du nord au sud sur 180 m d'ouest en est). La stratigraphie conservée ici est inégale avec une puissance plus importante aux abords sud de la zone du « sanctuaire », soit dans l'environnement proche du « cœur » de l'occupation jusque-là connue sur le site. L'exiguïté des sondages contraint fortement la lecture de cette occupation. La surface aujourd'hui couverte par celle-ci illustre toutefois une occupation en aire ouverte et conforte ainsi l'hypothèse émise en 2007 à la lueur de l'étude des mobiliers issus de la zone du « sanctuaire ».
- 3 À La Tène C2/D2, horizon 3, la superposition de l'occupation protohistorique se manifeste dans les quatre sondages. Les niveaux les mieux conservés sont localisés au nord de la parcelle.
- 4 Le « cœur d'occupation » est localisé sous le sanctuaire antique qui se développera ensuite. Sa surface peut être estimée à près de 7 ha (310 m du nord au sud à 225 m d'est en ouest), à laquelle s'ajoute une concentration à l'est de près de 500 m<sup>2</sup> (parcelle ZB9 La Palisse) et au moins un bâtiment sur poteaux plantés de plus de 40 m<sup>2</sup> (parcelle ZB22 La Palisse).

- 5 L'imposante enceinte fossoyée du Fâ se trouve ainsi de moins en moins isolée. Les structures périphériques tendent à montrer une occupation plus vaste qu'il n'y paraît correspondant probablement à des espaces fonctionnels distincts. L'exiguïté des sondages réalisés de 2014 à 2017 permettent d'identifier la présence de ces vestiges sans pouvoir aujourd'hui en fournir une lecture en plan cohérente. Ces éléments fournissent malgré tous les précieux indices d'une occupation majeure et d'envergure à l'échelle du site pour la période de La Tène finale.
- 6 L'occupation attribuée à l'horizon 3, sans hiatus avec la précédente, se distingue surtout par la mise en place d'éléments d'urbanisme précoce. Parmi les vestiges de cette période de transition, qui jusque-là sont identifiés sous la forme de structures fossoyées et/ou en matériaux périssables, les prémices d'une structuration viaire se distinguent très nettement. Cette dernière semble en rupture avec l'occupation laténienne antérieure, si l'on excepte le tracé correspondant à la « grande avenue » ainsi que l'axe bordant le côté sud de l'enceinte fossoyée.
- 7 Dans les parcelles du Fâ, les sondages livrent des éléments structurants d'un premier système, avec deux axes nord/sud (sondages 2, 3, 5 et 6) et deux autres ouest/est (sondages 1 et 2). Dans les sondages 3 et 5, un nouveau *cardo* apparaît sous la forme d'un vaste niveau de galetage à la surface indurée (caractéristique d'un niveau de circulation de rue), large de 23 m, bordé à l'est par un mur de façade. Aucune délimitation n'a été identifiée à l'ouest, suggérant qu'il s'agit potentiellement là des marges de l'espace construit. L'occupation pourrait y être assez lâche et tournée vers des activités agropastorales.
- 8 Le second système adopte une rotation globale par rapport au précédent. Il s'appuie sur l'orientation de l'esplanade de la « grande avenue » au nord-est, qui devient certainement un axe majeur de structuration de l'agglomération. Ce maillage est plutôt localisé au nord des parcelles du Fâ et du Trésor. Sur les parcelles du Fâ les rues sont délimitées par des murs, façade de bâtiment ou simple clôture, et construites de plusieurs niveaux de recharges successives et caractéristiques. Il faut souligner ici l'absence de caniveaux ou égouts mais parfois la présence de fossés (sondage 6), peut-être en raison d'une topographie favorisant l'évacuation des eaux pluviales vers les points bas au sud et à l'ouest.
- 9 Concernant les constructions identifiées en bordure de rues, les premiers ensembles bâtis (dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C./I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., phase 3-1) sont similaires à ceux observées au niveau du quartier d'habitat à l'ouest des thermes. Ils correspondent à des constructions en matériaux périssables qui associent ou non bois et torchis. À partir de la phase suivante (II<sup>e</sup> s., phase 3-2 puis 3-3), l'orientation des *cardo* (sondages 5 et 6) correspond à celle du bâti dans les quartiers au sud du sanctuaire. Ces secteurs à « urbaniser » sont ainsi distribués par des axes implantés en perpendiculaire du *decumanus* sud du sanctuaire. Cette « restructuration » s'accompagne d'un programme de construction réalisé avec des murs maçonnés en pierre et mortier. Ces derniers s'inscrivent pleinement dans la continuité de ce qui a été observé au niveau du quartier des habitats ouest des thermes. Le sondage 7 vient documenter le sud de ce quartier avec la présence de constructions en bordure nord de la rue *decumane* pressentie au sud des thermes. Au sud de cette rue supposée, un nouvel îlot fait également l'objet de constructions (sondage 8), au moins en bordure de rue.

- 10 Les sondages réalisés en 2017 confirment l'absence des niveaux attribuables aux périodes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.
- 

## INDEX

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxVmyWBblQq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

**Année de l'opération** : 2017

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtfzdycTyGo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtogwMeZaVEt>

## AUTEURS

**KARINE ROBIN**

Département de la Charente-Maritime